



World Customs Organization
Organisation Mondiale des Douanes

Situation par rapport à la mise en œuvre de l'AFE de l'OMC en Afrique

**4th AAEC SWC & Exhibition
Brazzaville, 5-7 octobre 2015**

Bernard Zbinden
Coordonnateur régional
Afrique occidentale et centrale
Organisation Mondiale des Douanes
bernard.zbinden@wcoomd.org

AFE et OMD

Décembre
2013



L'OMC a conclu l'**Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE)** à la Conférence ministérielle.



Décembre
2013



L'OMD a adopté la résolution Dublin pour souligner l'engagement de l'OMD pour la mise en œuvre efficace de l'AFE.



Juin
2014



L'OMD a adopté le **Programme Mercator** pour assurer son initiative stratégique visant à soutenir la facilitation du commerce.



Novembre
2014



L'OMC a adopté un protocole d'amendement pour insérer le nouvel accord dans l'accord de l'OMC.
(L' AFE entrera en vigueur une fois que les deux tiers des membres ont achevé leur processus de ratification au niveau national.)



AFE et OMD

Le DG de l'OMC, Roberto Azevêdo, a participé au Conseil de l'OMD en Juin 2014. Il a félicité l'OMD pour la création du nouveau groupe de travail en charge de l'AFE de l'OMD et le lancement de son Programme Mercator pour soutenir la mise en œuvre dudit Accord.



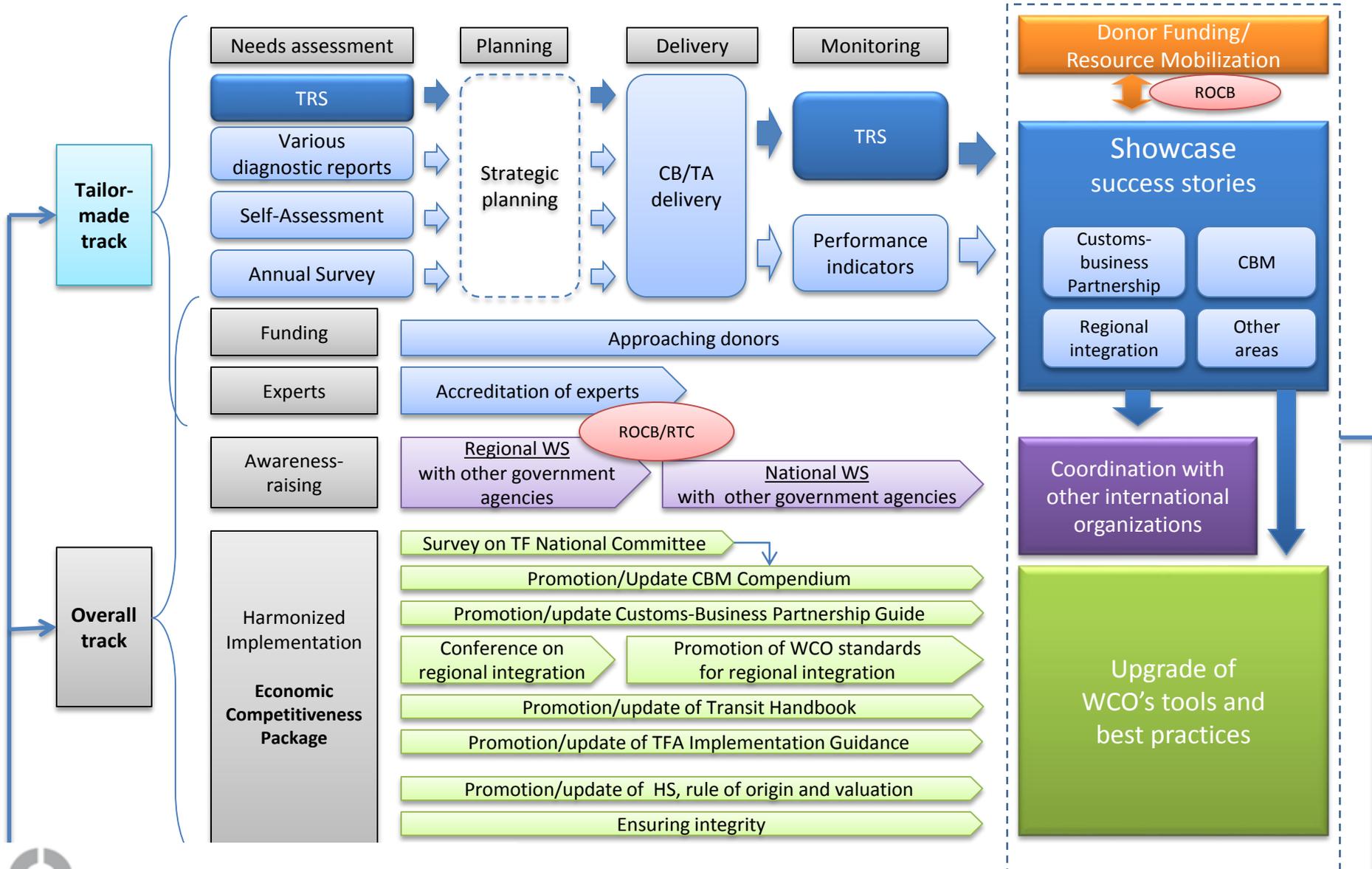


Mercator Programme

A Navigational Map for Trade Facilitation



Mercator Programme



AFE – site web OMD

www.wcoomd.org



World Customs Organization
Organisation Mondiale des Douanes

French

Accueil | Contactez-nous | Plan du site | FAQ | RSS

Recherche



A NOTRE PROPOS

MÉDIA

SERVICES EN LIGNE

SUJETS

ÉVÉNEMENTS



CONNECTEZ-VOUS

NOMENCLATURE ET CLASSEMENT DES MARCHANDISES <ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble• Nouvelles• Activités et programmes• Instruments et outils• Ressources	VALEUR <ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble• Nouvelles• Activités et programmes• Outils et instruments• Ressources• Partenaires	ORIGINE <ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble• Nouvelles• Activités et programmes• Outils et instruments• Ressources	CONTRÔLE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE <ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble• Nouvelles• Activités et programmes• Outils et instruments• Ressources• Partenaires	PROCÉDURES ET FACILITATION <ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble• Nouvelles• Activités et programmes• Outils et instruments• Ressources• Partenaires
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS <ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble• Nouvelles• Activités et programmes• Outils et instruments• Ressources• Partenaires	ETHIQUE <ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble• Nouvelles• Activités et programmes• Outils et instruments• Ressources	RECHERCHE <ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble• Activités et programmes• Outils et instruments• Ressources• Conférence PICARD	QUESTIONS CLÉS <ul style="list-style-type: none">• Dossier Recettes• Dossier sur la Compétitivité économique• Dossier Contrôle et Lutte contre la Fraude• Dossier sur le Développement Organisationnel• Programme Global Shield• Laboratoires de Douanes	L'OMD MET EN ŒUVRE L'AFE DE L'OMC <ul style="list-style-type: none">• Message du Secrétaire général• Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges• Programme Mercator de l'OMD• Des ateliers régionaux• Les Comités nationaux de la facilitation des échanges• Guía de Implementación• Guide de mise en œuvre• Analyse de la Section I• Renforcement des capacités• Fiches d'information• Documents de travail• Autres documents pertinents• Nouvelles



World Customs Organization
Organisation Mondiale des Douanes

AFE – Guide de mise en œuvre OMD

FACILITATION DES ECHANGES

L'OMD MET EN ŒUVRE
L'AFE DE L'OMC



<http://www.wcoomd.org/en/topics/wco-implementing-the-wto-atf/atf.aspx>



AFE – Guide de mise en œuvre OMD

Guide de mise en œuvre

L'Organisation mondiale des douanes (OMD), une organisation intergouvernementale mentionnée explicitement dans les déclarations ministérielles de Bali, met en avant son rôle dans la mise en œuvre et la gestion de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE). L'OMD, centre d'excellence mondial sur les questions douanières, s'est engagé pour une mise en œuvre efficace de l' AFE.

Sélectionnez un article pour afficher plus d'informations

FACILITATION DES ECHANGES

L'OMD MET EN ŒUVRE
L'AFE DE L'OMC



Recherche articles:



Article 1

Publication et Disponibilité des Renseignements



Article 2

Possibilité de présenter des observations, renseignements avant l'entrée en vigueur et consultations



Article 3

Décisions anticipées



Article 4

Procédures de recours ou de réexamen



Article 5

Autres mesures visant à renforcer l'impartialité, la non-discrimination et la transparence



Article 6

Disciplines concernant les redevances et impositions imposées à l'importation, et les pénalités



Article 7

Mainlevée et dédouanement des marchandises



Article 8

Coopération entre les organismes présents aux frontières



Article 9

Mouvement des marchandises destinées à l'importation sous contrôle douanier



Article 10

Formalités se rapportant à l'importation, à l'exportation et



Article 11

Liberté de transit



Article 12

Coopération douanière



Article 10.4 Guichet unique

1	Formalités et prescriptions en matière de documents requis
2	Acceptation de copies
3	Utilisation des normes internationales
4	Guichet unique
5	Inspection avant expédition
6	Recours aux courtiers en douane
7	Procédures communes à la frontière et prescriptions uniformes en matière de documents requis
8	Marchandises refusées
9	Admission temporaire de marchandises
10	Admission temporaire de marchandises/Perfectionnement actif et passif (b. perfectionnement actif et

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'AFE impose aux Membres d'établir ou de maintenir un guichet unique, permettant aux négociants de présenter les documents et/ou les données requis pour l'importation, l'exportation ou le transit de marchandises à un point d'entrée unique. Les détails du fonctionnement du guichet unique seront notifiés au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC.

Bien que la Convention de Kyoto révisée (CKR) ne fasse pas explicitement référence au guichet unique, ses Directives traitent du principe du guichet unique (3.25).

L'OMD a élaboré les Directives sur l'harmonisation des données du Guichet unique à l'intention des développeurs d'environnements de guichet unique; elles leur offrent des outils permettant d'harmoniser les données et de concevoir des jeux de données normalisées à l'échelon international, y compris les noms des éléments de données, les définitions, les formats et les balises du Répertoire des éléments de données des Nations Unies (UNTDDED).

[Imprimer cet article](#)

AFE DE L'OMC



CONVENTION DE KYOTO RÉVISÉE



AUTRES OUTILS DE L'OMD



PRATIQUES DES MEMBRES



INDICATEURS DE PERFORMANCE



OMD – Guichet unique

Comprendre l'environnement du GU

Dans le contexte de la présente Recommandation, on entend par guichet unique un **système** permettant aux **opérateurs** qui participent au commerce et au transport de communiquer des **informations et documents normalisés** à **un seul point d'entrée** afin de **satisfaire à toutes les formalités requises en cas d'importation, d'exportation et de transit**. Si les informations se trouvent sur un **support électronique**, les données individuelles ne doivent être soumises qu'une seule fois.

Recommandation 33 UN-CEFACT

QUI?

- Opérateurs qui participent au commerce et au transport

QUOI?

- Informations et documents normalisés

OÙ?

- Un point d'entrée unique

Quand/
Pourquoi

- Satisfaire tous les formalités requises en cas d'importation, d'exportation et de transit.

Comment?

- Les informations électroniques ne doivent être soumises qu'une seule fois.



Convention de Kyoto Révisée (CKR)

Annexe générale – Chapitre 3 (Formalités de dédouanement et autres formalités douanières)

Le Chapitre 3 de l'Annexe générale à la Convention de Kyoto révisée définit une série de normes relatives au dédouanement des marchandises et à d'autres formalités douanières. Bien que la Convention de Kyoto Révisée (CKR) ne fasse pas explicitement référence au guichet unique, ses Directives traitent du principe du guichet unique (3.25).

Autres standards et outils OMD

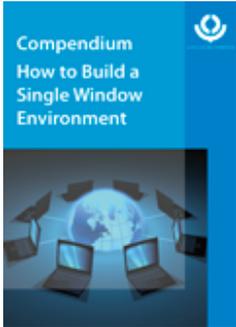
Cadre de normes SAFE

Partie 5 (**Gestion coordonnée des frontières**): instaurer, à l'échelon national et international, des accords de coopération entre la douane et les autres autorités publiques intéressées aux échanges internationaux en vue de faciliter le transfert ininterrompu des données commerciales internationales (environnement du guichet unique) et de pouvoir échanger des informations concernant les risques.



Recueil sur le Guichet unique

- **Volume 1:** 'Guide Exécutif, il traite des aspects du Guichet unique qui préoccupent les responsables.
- **Volume 2:** Guide Pratique Professionnel, est un ensemble d'instruments et de techniques destinés à venir en aide aux experts techniques chargés des projets de mise en place d'un Guichet unique.

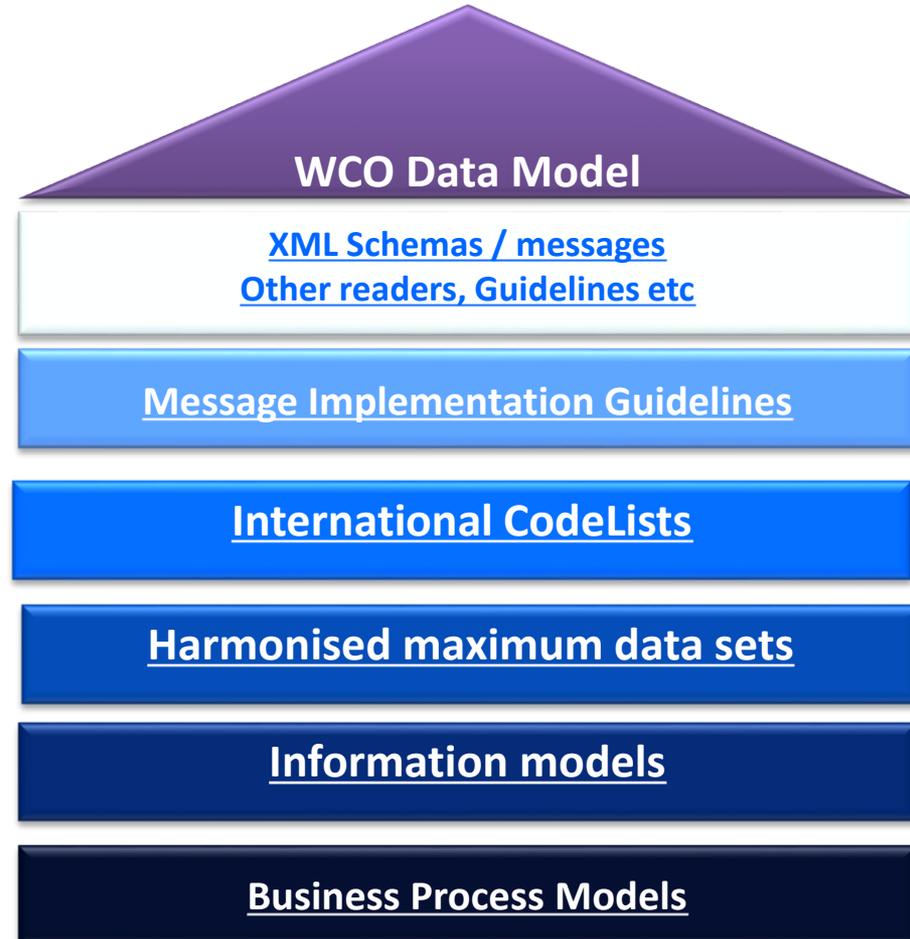


Autres standards et outils OMD



Model de données OMD

Jeu de données exigées,
combinées avec soin.



GU – soutien spécifique de l'OMD aux Douanes

AFE en général:

- Soutien global, régional et national en matière de l'AFE/programme Mercator
- Soutien à la mise en œuvre de Comités Nationaux sur la Facilitation des Echanges
- Soutien aux Douanes à la réappropriation des missions externalisés aux sociétés d'inspection
- Soutien à la promotion et à la mise en œuvre de la gestion coordonnée de la frontière et au développement de partenariats avec le secteur privé et des services du gouvernement
- ...

Spécifique GU:

- Assistance spécifique en matière de GU sur demande
- Ateliers sur le model des données/accréditation d'experts
- Missions pour engager des donateurs/mobiliser des fonds pour des initiatives GU

GU – Défis observés pour les Douanes africaines

- Instabilité du Management de la Douane  développement et financements long termes
- Manque de modèles de processus métier (projets GU sont considérés comme pures projets TI)
- Non-disponibilité et faible performance des infrastructures télécom/ Internet
- Manque de coopération entre les agences gouvernementales et partenariats faibles avec les acteurs du secteur transport et d'autres acteurs, en particulier aux ports et aéroports
- Choix de la plateforme appropriée
- Investissements et coûts de fonctionnement élevés pour des solutions GU proposées par le secteur privé (en particulier pour les petites pays)
- Grand nombre de fournisseurs de services GU et multitude d'approches
- Tendance de développer multiples Guichets Uniques au niveau local ou régional



Merci de votre attention!

